

Chronique-FAQ #315



Le karma poussé dans ses derniers retranchements !

Un karma commence-t-il là où une vie s'est arrêtée ?

Qui peut avoir accès à l'ensemble de sa programmation karmique ?

Le karma poussé dans ses derniers retranchements !

Sujet : Le karma

Hormis le karma entre les entités (dans la famille, le travail, le couple, l'amitié), quelles sont les différentes formes de karma que l'ego peut vivre lors de ses incarnations ? Par exemple, les lieux de vie ? Et les autres ? Comment ça fonctionne ?

01. Qu'est-ce qui relie toutes les formes de karma entre elles ?

La première tranche de liaison entre les karmas sont les entités ou ces formes de vie occultes qui trafiquent le mental de l'Homme pour perpétuer sa lignée dans cette réalité alternative. Le karma est une sorte de pacte inconscient entre l'ego et l'entité primaire, ainsi que les entités subalternes.

L'ego ne peut pas voir l'horizon de son esprit parce qu'il est dans une forme, voire dans une personnalité, c'est la raison pour laquelle il est sous l'emprise du pacte karmique. Pour répondre à la question, ce qui relie toutes les formes de karma entre elles, ce sont les signatures karmiques des entités qui se chevauchent entre les expériences qu'elles font vivre à l'Homme inconscient.

02. Un karma commence-t-il là où une vie s'est arrêtée ?

Le karma est tributaire des expériences que l'entité primaire fait vivre à l'ego. Autrement dit, lorsque l'ego vit une expérience avec autrui, il se met en danger, dans le sens que c'est à travers l'expérience que se crée le karma.

Voici un exemple concret :

L'autre jour, au journal télévisé, il était question de deux avocats qui travaillaient ensemble et pour des raisons obscures, l'un d'eux a tué l'autre. Il est clair que l'avocat qui a causé cette tragédie vient de se lier karmiquement à la personne décédée. Puis quelque temps plus tard, l'avocat en question a été arrêté et emprisonné.

Dans ce cas précis, on peut affirmer que le karma a débuté lorsque la vie de l'autre avocat s'est arrêtée.

Par contre, si une personne commet un délit d'initié à la bourse, par exemple, il met en péril plusieurs petits investisseurs et cela place la personne qui a causé le délit d'initié dans une expérience karmique.

Pour répondre à la question, pour des raisons occultes, il peut s'avérer que le karma ne débute pas lorsqu'une vie s'est arrêtée. Cependant, lorsqu'il y a un décès, la personne qui a causé le délit se voit karmiquement liée avec la personne décédée. Peu importe le délit, que celui-ci soit mineur ou majeur, l'ego n'échappe pas au flux d'énergie qu'il a interrompu à travers l'expérience.

03. Peut-il y avoir un lien karmique avec un lieu, une ville, un pays, un objet ?

Tout à fait, l'ego ne s'incarne pas par hasard, il va s'incarner dans un lieu précis qui va correspondre à sa programmation karmique avec d'autres personnes. Prenons comme exemples Israël qui fait la guerre à la Palestine ou la Russie qui fait la guerre à l'Ukraine, ce sont des karmas de peuple entre pays.

C'est le même principe qu'un karma entre deux personnes, mais de plus grande ampleur. Le karma n'est pas lié à un objet, mais plutôt à la personne qui possède l'objet. Par exemple, en 1998, j'ai reçu une invitation pour passer quinze jours chez un couple en France. Une fois arrivé sur place, j'ai eu de fortes visions et j'ai compris que ma présence était karmique et je devais traverser ce karma intelligemment.

En fait, il n'existe pas de frontière pour épurer le karma, tout est déjà programmé, il revient à l'ego d'être intelligent lors de la traversée de son karma.

04. L'énergie polarisée doit-elle systématiquement passer par la programmation de la roue karmique pour se rééquilibrer ?

Oui, c'est la raison pour laquelle le karma existe. Le karma est une sorte de pacte occulte qui oblige l'ego à revenir dans cette réalité alternative pour repositionner le flux d'énergie qu'il a déplacé. Les régisseurs des univers veillent à ce que l'équilibre ne soit pas rompu.

Partant de ce fait, tout est consigné dans les registres universels. C'est dans ce sens que l'on dit que l'ego n'échappe pas à son passé, il sera dans l'obligation de réparer l'énergie qu'il a diffractée à travers l'expérience que l'entité primaire lui a fait vivre.

Le problème vient de l'ego, c'est lui qui accepte les suggestions de l'entité primaire et c'est à cause de la valeur qu'il met sur la pensée qu'il entre dans l'expérience et crée des coupures dans l'énergie qui engendre le karma.

05. Une pensée acceptée donne-t-elle lieu à une programmation karmique ?

Pas nécessairement. Certes, lorsque l'ego vit une expérience dans la matière, l'origine de ce mouvement vient de la pensée qu'il a acceptée, par contre, si l'ego ne donne pas suite à la pensée, il n'entrave pas le flux d'énergie, de ce fait, l'ego n'est pas soumis à la loi karmique.

Une pensée acceptée peut donner lieu à une programmation karmique entre l'ego et l'entité ou entre deux egos avec leur entité respective. La pensée est un jeu occulte qui doit être démystifié pour empêcher l'ego de sombrer dans la dictature karmique.

Pour répondre à la question, la pensée acceptée ne dirigera pas l'ego dans l'étau karmique. Elle peut lui faire vivre une expérience désagréable afin de le positionner dans une personnalité pour alimenter cette réalité alternative.

06. Une programmation dans cette vie peut-elle rassembler le karma de plusieurs autres vies ?

Oui, le karma rattache l'ego à ses vies antérieures, il peut arriver que l'ego ait engendré un karma dans des vies antérieures qui n'a pas été purgé dans la vie suivante pour des raisons qui dépassent l'entendement. Mais tôt ou tard, l'ego devra purger sa peine karmique.

Personne n'échappe à son passé, le flux d'énergie qui a été interrompu devra être rééquilibré dans une vie ou dans une autre. Ce qui importe pour les régisseurs des univers, c'est le rétablissement du flux d'énergie qui a été interrompu par une expérience entre une ou plusieurs entités qui habitent la forme de l'ego.

Ce n'est pas l'ego qui crée le karma, ce sont les entités qui habitent sa forme. Il revient à l'ego de ne pas donner suite à la pensée qui lui est insufflée par l'entité primaire pour ne pas interrompre le flux d'énergie.

07. Une dette karmique doit-elle s'acquitter entre les mêmes consciences et/ou entités qui ont engendré ce karma entre elles ?

Tout à fait. Prenons par exemple une personne qui s'incarne dans une famille spécifique, cette incarnation n'est pas le fruit du hasard, la famille dans laquelle l'ego s'est incarné est un nid karmique dont les oisillons représentent les frères et sœurs qui sont tous rattachés au karma.

Toutes les personnes que nous rencontrons dans notre vie ont des liens karmiques entre elles. Pour certaines personnes, le lien karmique peut durer quelques heures ou quelques jours, tandis que pour d'autres, le lien karmique peut s'étirer toute la vie durant.

Dans un karma, l'ego est coincé entre l'arbre et l'écorce, dans le sens occulte du terme. Il faut savoir que les instigateurs karmiques sont les entités qui habitent la personnalité de l'ego. Ce sont elles qui tirent les ficelles pour tisser le karma entre les personnes.

08. L'acte de présence peut-il avoir un impact sur un karma à consumer ?

Oui, le fait d'être présent dans son mental aura un impact majeur sur le karma à consumer. Pourquoi ? Lorsque l'ego est présent dans son mental, il est de facto dans son esprit. Partant de ce fait, l'ego est conscient qu'il est dans un karma, il va agir intelligemment, dans le sens qu'il va traverser le karma avec son esprit.

Autrement dit, l'ego ne donnera pas de valeur à quoi que ce soit durant la traversée de son karma. Ce faisant, il ne polarisera pas sa traversée karmique et il échappera à la loi du karma. Autrement dit, l'entité primaire n'aura plus d'emprise chez l'ego dans son centre mental, c'est ainsi qu'il mettra fin intelligemment au karma.

09. L'esprit peut-il utiliser du karma à brûler à des fins d'intégration ?

Oui, l'esprit est toujours aux commandes, c'est lui qui permet l'intégration des énergies à travers le karma. L'ego n'a pas le choix, qu'il le veuille ou non, il est pris dans un karma. Il lui suffit de développer de la présence dans son mental pour se maintenir en équilibre durant la traversée karmique.

L'esprit sait que la forme de l'ego est encastrée dans un karma. De ce fait, l'esprit va utiliser le karma pour permettre des intégrations d'énergie afin d'élever l'ego à la verticale dans son mental. Pour faire simple, lorsque l'ego n'aura plus de karma à brûler, il sera retiré de cette réalité alternative.

10. Qui peut avoir accès à l'ensemble de sa programmation karmique ?

Personne. Certains individus peuvent avoir accès à certaines bribes de leur programmation karmique, mais ils n'auront pas accès à l'ensemble de leur programmation karmique. Pourquoi ? L'esprit fait en sorte que l'ego vive dans le présent, car c'est dans le présent que la réalité se situe.

Le karma est la couleuvre qui maintient l'ego dans le passé et dans le futur. Donc, si l'ego cherche à savoir ce qu'il y a dans le futur, il n'est pas présent dans sa réalité, et cela s'applique également pour le passé.

Pour répondre à la question, l'esprit est le seul qui ait accès à l'ensemble de la programmation de l'ego, voire de son reflet. C'est également l'esprit qui donne à l'ego certaines visions sur sa programmation karmique pour le préparer à ce qui vient. Par exemple, je sais qu'il ne me reste plus beaucoup de temps à vivre sur ce plan, il m'a été permis de voir le sablier du temps et cette vision permet à l'ego d'être centré uniquement sur le présent.

L'ego ne doit pas CROIRE les écritures éthériques, il doit les SAVOIR à partir de son ESPRIT ou de sa petite voix intérieure. L'ego doit ressentir l'écho de sa conscience supérieure à travers les écrits éthériques.

Il peut arriver que l'ego ne saisisse pas ce langage avec son intellect. Mais l'esprit aura vite fait de tout saisir et celui-ci déversera au compte-gouttes la vibration éthérique contenue dans les écrits dans le mental de l'ego.

Auteur : Michel Thomas
Région : Québec, Canada
Courriel : michel@mtc-qc.ca

[Retour](#)

[Télécharger cette chronique au format PDF](#)

Mise à jour : 06-04-2024
Fiche: id-001401